



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Révisé
au
Moni
bel



25040020

JOURNAL DE L'ENTREPRISE

17 MARS 2025

LE BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0443 278 221**

Nom

(en entier) : **Service Jeunesse Brabant**

(en abrégé) : **SJB Formation**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Wavre 4 1360 Perwez**

Objet de l'acte : Nomination du réviseur ayant la qualité de commissaire pour les exercices comptables 2024, 2025 et 2026

Extrait PV AG du 23 décembre 2024

Vu les statuts du Service Jeunesse Brabant ASBL ;

Vu toutes les dispositions légales relatives à la comptabilité et à la certification des comptes des ASBL ;

Considérant que 3 sociétés ont été consultées en vue de la désignation d'un réviseur ayant la qualité de commissaire pour les exercices comptables 2024, 2025 et 2026 :

- LVM AUDIT SERVICES Réviseurs d'Entreprises SRL à Ohain ;
- CLC Audit & Conseil situé à Waterloo ;
- 2 C&B Réviseurs à Tournai.

Considérant que la société 2 C&B Réviseurs n'a pas donné suite à notre demande d'offre ;

Considérant que la société CLC Audit et Conseil a remis une offre pour un montant de 15.600 euros HTVA pour la durée du mandat ;

Considérant la délibération de l'Organe d'administration en date du 23 décembre 2024 attribuant le marché public de services pour la certification des comptes annuels au cabinet LVM AUDIT SERVICES Réviseurs d'Entreprises SRL, situé à Ohain, représenté par Madame Véronique Lebrun ;

Considérant que les honoraires pour la mission légales pour la durée du mandat s'élèvent à 8.550 euros HTVA ;

Considérant que la confiance déjà accordée lors des révisions des exercices précédents est primordiale ;

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Madame Véronique Lebrun, représentant le cabinet LVM AUDIT SERVICES Réviseurs d'Entreprises SRL en qualité de réviseur-commissaires aux comptes du Service Jeunesse Brabant ASBL pour une durée de trois ans, à compter de l'exercice 2024 et couvrant les exercices 2025 et 2026.

André Anvoine
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).